

Fiche de poste	N° 1	Date : 2022
----------------	------	-------------

**INTITULE DU POSTE : Chargé/e de mission / Développeur/euse SCoT**

**Filière : Administrative ou technique**

**Grade : Cat A ou Cat B**

**Lieux d'exercice : Novel.ID**

**Régime de travail : Fonctionnaire ou Contractuel de la FP**

**Quotité : Temps Complet 39h avec RTT soit 35h réglementaire**

**Missions du poste :**

**Activités et tâches principales du poste :**

**1) Piloter la finalisation du SCoT et sa mise en œuvre ; préparer son évaluation et sa mise en révision**

- Finaliser la procédure d'élaboration du SCoT (de l'arrêt à l'approbation)
- Assurer la mise en œuvre du SCoT : PLU, PLUi, Cartes communales, permis de construire, procédures d'aménagements (ZAC, autorisation commerciales...) en lien avec les 3 EPCI et les 77 communes en tant que PPA
- Préparer les avis PPA du Scot sur les documents cités plus haut, les présenter au bureau syndical et au Président du Scot pour leur validation par la structure
- Assurer le suivi et l'évaluation du SCoT
- Être le responsable technique du SCoT du Pays Cœur d'Hérault et de l'ensemble des études et travaux s'y afférant
- Participation technique éventuelles au bureau SCoT et au Comité Syndical SCOT
- Animer la gouvernance technique du SCoT (COTECH)
- Représentation technique du SCoT à l'extérieur : Région, Département, inter-SCoT et les autres organismes (Fédération Nationale des SCoT, ANPP, ...)
- Suivre la réalisation et la mise en œuvre des documents de planification extra territoriaux (SRADDET, Charte de PNR, SAGE, ...) en tant que PPA ou PPC
- Participer à des réunions de concertation (par exemple en lien avec le Conseil de Développement)
- Participer à la commission Aménagement Durable du territoire

**2) Agir pour une mise en œuvre active du SCoT**

- Rédiger un porter à connaissance pour les communes en phase de démarrage de leur PLU / et Carte communale
- Etablir une gouvernance de suivi des documents d'urbanisme en tant que PPA, regroupant la commune, l'EPCI, l'Etat afin d'appliquer le SCoT
- Apporter aux communes et aux intercommunalités un appui règlementaire en urbanisme, environnement et aménagement commercial
- Assister les communes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur document de planification ou la planification de leur opération d'aménagement ; en lien avec la mise en œuvre du SCoT

**3) Assurer un rôle de conseil, de veille et de connaissance territoriale liée à l'application du SCOT**

- Assurer un appui technique interne, ainsi qu'aux partenaires sur des questions liées au Droit de l'Urbanisme, à la planification, à la dynamique projet, à la cartographie
- Mettre en en place un observatoire d'indicateurs en aménagement du territoire à l'échelle du territoire du SCoT afin de faciliter la réalisation des diagnostics de territoire
- Assurer une veille règlementaire en matière de droit de l'urbanisme et de l'environnement,

**Positionnement hiérarchique :**

- Affectation du poste : **Pôle Aménagement et Environnement**
- **Sous l'autorité du Président du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, du DGS et du Responsable de pôle**

**Relations fonctionnelles :**

En interne : **En relation avec tous les services du Sydel / Travail en lien avec les élus du Sydel**

En externe : **Travail avec les services des EPCI membres du SYDEL / Avec les professionnels**

**Exigences requises :**

Niveau requis : **Diplôme : Bac +3 à Bac+5 – domaine géographie, urbanisme, architecte, développement Local, droit de l'urbanisme**

Expériences requises :

- **Expérience requise dans la Réalisation, la mise en œuvre et le suivi d'un Scot**

Expertise(s) nécessaire :

Domaines	Fonctionnement des collectivités	Conduite de Projets / Développement local	Domaine Env & Am dont Scot : acteurs, enjeux, problématiques, juridique
Niveau d'expertise <small>(Très forte / Forte / Experte)</small>	Forte	Forte	Très Forte

**Savoirs (connaissances théoriques et pratiques) CONNAITRE....**

- Connaissance du fonctionnement des collectivités
- Domaines d'expertises : Urbanisme et Droit de l'urbanisme, aménagement du territoire et planification territoriale, droit de l'environnement, de la construction et du commerce
- Connaissances techniques : Habitat, paysage, environnement, mobilité, économie, commerces, énergie-climat, urbanisme, architecture, patrimoine, agriculture, alimentation et forêt,
- Connaissances techniques de cartographie et de dessin (SIG, DAO, ...) et de mise en page (PAO)
- Capacité d'analyse stratégique territoriale et locale
- Management de projet
- Capacité de vulgarisation technique et juridique
- Capacité à organiser la concertation pour différents publics
- Capacité en animation et en communication : animation de réunion, diffusions d'information sur le projet, transmission d'informations légales et réglementaires, vulgarisation, ...
- Veille juridique et réglementaire sur les domaines de compétences

**Savoirs faire (techniques et méthodologies) ETRE CAPABLE DE....**

- Développer des politiques publiques d'aménagement transversales, durables et intégrées (articulation avec l'habitat, les transports, l'économie, l'environnement, les interventions techniques, voire la politique de la ville).
- Intégrer l'exigence environnementale et prendre en compte la prévention des risques naturels et technologiques.
- Comprendre et assimiler l'évolution des modes de gouvernance et des compétences entre collectivités territoriales.
- Comprendre la spécialisation et la complexification de l'environnement juridique ; Responsabilité juridique des documents produits.
- Comprendre et utiliser les modalités et outils de financements de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Prendre en compte la dimension économique et fiscale des projets et des documents d'urbanisme.
- Développer des dispositifs d'évaluation des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme et des projets.
- Développer des compétences en matière de Technologies de l'information et de la communication (gestion d'un SIG, cartographies thématiques et stratégiques, gestion de données, mise en forme de documents)
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse

**Savoirs être (qualités professionnelles, comportement) ETRE ....**

- Sens relationnel au service du projet avec les élus et partenaires
- Organisé dans son travail
- Disponibilité
- Capacité relationnelle, de communication et d'expression orale
- Aptitude au travail en transversalité et au multi-partenariat
- Force de proposition
- Sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Devoir de réserve, discrétion professionnelle
- Sens du travail en équipe
- Capacité de coordination de divers intervenants au service du projet et de divers projets
- Capacité à convaincre pour faire avancer le projet et valider des étapes clés
- Forte disponibilité au regard des élus et présence territoriale nécessaire
- Dynamisme afin de conduire un projet dans la durée

**Conditions et contraintes d'exercice :**

- Ordinateur fixe et portable
- Bureau
- Déplacements fréquents (véhicules de service à disposition). – permis B valide exigé.